

firmé dans ce nouveau grade par brevet du roi en date du 1<sup>er</sup> mars 1693.

Jacques Du Gué décéda à Québec le 14 décembre 1702, et fut inhumé dans l'église paroissiale (14).

En 1692, le gouverneur de Frontenac avait demandé pour Jacques Du Gué une place de garde-marine. "Je vous demande, écrivait-il au ministre le 10 octobre 1692, principalement des places de garde-marine, pour le sieur de Saint-Ours, lieutenant réformé, le sieur Du Gué, aussi lieutenant réformé, et les sieurs de la Pérade et Berthier. Ils sont tous jolis garçons, et fils d'anciens capitaines" (15).

---

14 L'acte de sépulture ne donne pas les noms de ses père et mère et le dit âgé d'environ 35 ans, mais il est évident qu'il s'agit de Jacques Du Gué.

(15) Archives du Canada, Correspondance générale.

(A Suivre)

---

## MURAT DE LA BOSSE

---

Il fut fait garde-marine à Brest le 25 octobre 1683. Promu lieutenant réformé le 17 mars 1687, il passa immédiatement dans la Nouvelle-France.

M. Murat de la Bosse fut tué par les Iroquois le 22 septembre 1690.

Il était parti ce jour-là avec le chevalier de la Motte, capitaine réformé, et un détachement de soldats pour donner la chasse aux Iroquois qui s'étaient montrés à Saint-François, sur le lac Saint-Pierre. La première charge mit les Iroquois en déroute, mais ils revinrent plus nombreux et firent à leur tour plier les Français. Du détachement de trente-quatre hommes commandé par M. de la Motte, il ne s'en sauva que la moitié. MM. de la Motte et Murat de la Bosse furent au nombre des morts (1).

---

(1) Collection de manuscrits, vol. I, p. 514.